

Canadian Postmasters  
and  
Assistants Association



l'Association canadienne  
des maîtres  
de poste et adjoints

# Le maître de poste canadien



décembre 2008



**Rapport annuel de la  
présidente nationale**

*Une copie du rapport annuel 2008  
de la présidente nationale est  
disponible sur demande.*

*Veuillez envoyer votre demande  
à l'adresse indiquée  
sur cette page.*

**Nouvelle adresse  
pour notre administrateur  
d'assurance-vie collective :**

Pierre A. Jeurond, Administrateur  
Régime d'ass.-vie collective de l'ACMPA  
C.P. 46007  
2339, ch. Ogilvie  
Ottawa ON K1J 9M7

**DATE LIMITE POUR LES DEMANDES  
14 février 2009**

Une demande est une proposition visant à changer notre convention collective. N'oubliez pas que notre convention collective actuelle arrive à échéance le 31 décembre 2009. Afin de permettre au comité de négociation d'avoir assez de temps pour étudier toutes les demandes reçues, veuillez les soumettre au plus tard le 14 février 2009.

**Juste Pour Vous 2008**

*voir au milieu de ce magazine  
pour photos et information*



L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) est engagée dans la sécurité, la protection et l'exactitude des renseignements personnels concernant ses membres. Les renseignements personnels des membres sont recueillis, conservés, utilisés et divulgués conformément à la Politique de protection des renseignements personnels de l'ACMPA.

**Présidente nationale**  
Leslie A. Schous

**Vice-Présidente nationale**  
Shirley L. Dressler

**Vice-Président national**  
Pierre Charbonneau

**Secrétaire-Trésorier national**  
Daniel L. Maheux

**Personnel de soutien**  
Sylvie Duguay  
Lise Deschamps  
Pascal Leroux  
Julie Dutton  
Chantal Legault

**Éditeur**  
ACMPA

**Représentants des sections**  
Une liste complète est dans ce magazine.

**Le maître de poste canadien**  
est publié deux fois par année par  
l'Association canadienne des maîtres de  
poste et adjoints.

**CHANGEMENT D'ADRESSE**  
Afin de maintenir nos listes d'envoi à jour,  
veuillez faire parvenir vos changements  
d'adresse au bureau national dès que  
possible.

Pour tout commentaire, suggestion  
ou correspondance, écrire à :  
ACMPA  
281 Queen Mary  
Ottawa ON K1K 1X1

Tél. (613) 745-2095  
Fax (613) 745-5559  
courriel : [mail@cpaa-acmpa.ca](mailto:mail@cpaa-acmpa.ca)  
site internet : [www.cpaa-acmpa.ca](http://www.cpaa-acmpa.ca)

n° de convention 40069832

ISSN/0008-4794

# CPAA Union Representatives / Représentants syndicaux de l'ACMPA

281 Queen Mary, Ottawa, Ontario K1K 1X1 mail@cpaa-acmpa.ca

Name and address / Nom et adresse	Email / Courriel	Tel. No. / n° de tél.		
		Fax	Off.-bureau	Home-rés.
Mrs. Leslie A. Schous Nat. Pres. / Prés. Nat.	LeslieSchous@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	613-747-6131
Mrs. Shirley L. Dressler Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	ShirleyDressler@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	613-260-8870
M. Pierre Charbonneau Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	PierreCharbonneau@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	819-772-2430
Mr. Daniel L. Maheux Nat. Sec.-Treas. / Sec.-Trés. Nat.	DanielMaheux@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	819-986-8325

## Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve et Labrador

Mrs. Louise Ade, Pres., 322 Conception Bay Highway, Conception Bay S. A1X 7A3 (Goulds)	l.ade@nf.sympatico.ca	709-834-1536	709-364-6888	709-834-4289
Mrs. Kimberly V. Hunt, Vice Pres., 20 Dawes Place, Conception Bay S. A1X 6Z7 (Manuels)	kvhunt@nf.sympatico.ca	709-744-2546	709-834-8361	709-744-1945
Mr. Norman J. Randell, Sec.-Treas., PO Box 293, Bishop's Falls A0H 1C0	norman.randell@nf.sympatico.ca	709-257-1112	709-258-6555	709-257-4512
Mr. William Dawe, Dir., PO Box 25, Coley's Point S A0A 1X0	william.dawe@nf.sympatico.ca	709-786-9492	709-786-0466	709-786-3018
* *				
Mrs. Nina Pye, Dir., General Delivery, Mary's Harbour A0K 3P0	nina@nf.sympatico.ca	709-921-6389	709-921-6240	709-921-6236

## Maritime / Maritimes

Mrs. Karen E. MacDonald, Pres., 247 Walker, Summerside C1N 5S6 (Borden-Car.)	k.macdonald1@pei.sympatico.ca	902-436-0464	902-855-2400	902-888-2178
Mrs. Catherine B. Léger, Vice Pres., 123 Coates Mills S Rd, Ste-Marie-De-Kent E4S 1P2	cleger@aernet.ca	506-955-8193	506-955-3214	506-955-3296
Mrs. Betty Ross, Sec.-Treas., 4823 Scotsburn Road RR 2, Scotsburn B0K 1R0	bettyross@eastlink.ca	902-485-2591	902-485-6548	902-485-6198
Mme Diane Bouchard, Dir., 6765 Route 134, McIntosh Hill E4S 5N4 (Saint Loui.)	dbou@nbnet.nb.ca	506-743-8004	506-876-3842	506-743-5233
Mrs. Louise Harris, Dir., 971 Bradley Street, Wilmot B0P 1W0 (Kingston)	louiseharriscpaa@eastlink.ca	902-765-1031	902-765-2327	902-765-2371
Mrs. Tonya M. Dort, Dir., 54 Sanctuary Drive, Debert B0M 1G0	tonyadort@vrodetelectronics.com	902-662-3542	902-662-3203	902-662-3539

## Québec

Mme Jacinthe Turcotte, Prés., 40 rang de la Rivière, Maddington Falls G0Z 1C0 (St-Cyrill.)	jturcacmpa@ivic.qc.ca	819-367-2441	819-397-2319	819-367-2081
Mme Chantal Guillemette, Vice-prés., 69 Ross, Victoriaville G6P 0B3 (St Célest.)	changuillemette@videotron.ca	819-758-1067	819-229-3333	819-758-4825
M. Jacques Vézina, Sec.-Trés., 814 François Rabelais, Neuville G0A 2R0 (St-Basile)	vezjac@videotron.ca	418-876-2738	418-329-2595	418-876-2435
Mme Joane DesAlliers, Dir., 446 St-Paul, Saint-Ubalde G0A 4L0	jdesalliers@globetrotter.net	418-277-9072	418-277-2473	418-277-9367
Mme Odette Desgagnés, Dir., 572 ch. du Quai, St-Joseph de la Rive G0A 3Y0 (Clermont)	gantblanc@sympatico.ca	418-635-1586	418-439-2731	418-635-2505
Mme Susan Morissette, Dir., 499 8ième Rue, La Guadeloupe G0M 1G0 (St-Honoré)	susanm@tlb.sympatico.ca	418-459-3665	418-485-6355	418-459-6367

## Ontario

Mrs. Brenda McAuley, Pres., 2004 Sagebrush Place, Sudbury P3A 4X7 (Falconbridge)	bmcauley_cpaa@sympatico.ca	705-521-1888	705-693-3350	705-521-1117
Mrs. Sandra L. Wilson, Vice Pres., 57 Pottinger Street, Lindsay K9V 3X9 (Little Britain)	sandra-cpaa@sympatico.ca	705-878-0384	705-786-2161	705-878-8306
Mr. Doug Collison, Sec.-Treas., 334 Daniel Street, Peterborough K9K 1C5 (Millbrook)	collido@sympatico.ca	705-745-0291	705-932-2990	705-745-5326
Mrs. Connie A. Burggraf, Dir., 132 Queen St., Angus L0M 1B0	connie4cpaa@sympatico.ca	705-424-3377	705-424-5653	705-424-2098
Mme Rita Chartrand, Dir., 2 Pioneer Street W Box 203, Markstay P0M 2G0	rchartrand.cpaa.acmpa@true802.ca	705-853-1210	705-853-4356	705-853-1209
Mrs. Earlene R. Simpson, Dir., PO Box 274, Port Carling P0B 1J0 (Bala)	e.simpson.cpaa@sympatico.ca	705-765-3358	705-762-5412	705-765-0643

## Manitoba

Mr. Ray R. Moreton, Pres., PO Box 193, Miami R0G 1H0	rmoreton@mts.net	204-435-2023	204-435-2618	204-435-2378
Mrs. Julie Hughes, Vice Pres., Box 11, Group 4, RR 1, Anola R0E 0A0 (Beausejour)	j_hughes@mts.net	204-866-3217	204-268-2731	204-866-3217
Mrs. Hope M. Toporowski, Sec.-Treas., PO Box 66, Fork River R0L 0V0	hopecpaa@mts.net	204-657-2362	204-657-2453	204-657-2337
Ms. Lynda A. Kolly, Dir., 2561 Knowles Ave, Winnipeg R2G 2K7 (East Selkirk)	lyndako@shaw.ca	204-482-1237	204-482-1237	204-224-2931
Mr. James G. Roszell, Dir., PO Box 1469, Russell R0J 1W0	jroszell@mts.net	204-773-3420	204-773-3283	204-773-3998
Ms. Charlotte Vennard, Dir., PO Box 555, Treherne R0G 2V0 (Carberry)	charadam@mts.net	204-723-2884	204-723-2262	204-723-2884

## Saskatchewan

Mr. Darwin H. Hoimyr, Pres., PO Box 673, Carlyle S0C 0R0	darwin@cpaask.org	306-453-2352	306-453-2301	306-453-6258
Mrs. Pat L. Killian, Vice Pres., Box 250, Cupar S0G 0Y0	pat@cpaask.org	306-723-4777	306-723-4222	306-723-4927
Mr. Glen A. Smith, Sec.-Treas., PO Box 292, Saltcoats S0A 3R0	glen@cpaask.org	306-744-2270	306-744-8100	306-744-2341
Mrs. Sue A. Verhelst, Dir., PO Box 828, Radville S0C 2G0	sue@cpaask.org	306-869-2527	306-869-2433	306-869-2294
Mrs. Trudy S. Labarowski, Dir., PO Box 183, Pennant Station S0N 1X0	trudy@cpaask.org	306-626-3223	306-626-3235	306-626-3224
Mrs. Brenda Fell, Dir., Box 651, Wilkie S0K 4W0 (Unity)	bfell@sasktel.net	306-338-2909	306-228-3422	306-843-2513

## Alberta, Northwest Territories and Nunavut / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Mrs. Lana R. Gilmore, Pres., PO Box 625, Bashaw T0B 0H0	lgilmore@xplornet.com	780-372-2441	780-372-3033	780-372-2441
Mrs. Lynn C. Barrie, Vice Pres., 348 Highland Circle, Strathmore T1P 1V5	gabbarrie@shaw.ca	403-901-2018	403-934-3575	403-901-0869
Mrs. Linden Wentzloff, Sec.-Treas., 85 Grotto Way, Canmore T1W 1J8	wentzloff@telus.net	403-678-2108	403-678-4377	403-678-2108
Mrs. Florence Henning, Dir., PO Box 71, Mayerthorpe T0E 1N0	lamb@xplornet.com	780-785-4022	780-786-2122	780-785-3319
Mrs. Phyllis Tuttle, Dir., PO Box 657, Evansburg T0E 0T0	ptuttle@telusplanet.net	780-727-4587	780-727-4404	780-727-2056
Mr. Dwayne Jones, Dir., PO Box 694, Redcliff T0J 2P0	mackia@shaw.ca	403-548-8102	403-548-3565	403-548-8102

## British Columbia and Yukon / Colombie-Britannique et Yukon

Mrs. Sonja J. Lemay, Pres., 3437 Lockhart Crescent, Armstrong V0E 1B8	sonjacpaa@telus.net	250-546-0085	250-546-8274	250-546-8534
Mrs. Barbara J. Lincoln, Vice Pres., 7519 Sechelt Inlet Road, Sechelt V0N 3A4	paullincoln@dccnet.com	604-885-6006	604-885-2411	604-885-6006
Mrs. Susan Argotoff, Sec.-Treas., RR1 S-2 C-16, Crescent Valley V0G 1H0	bsarg@shaw.ca	250-359-7544	250-359-7788	250-359-7523
Mrs. Leslie O. Ainslie, Dir., 100-5460 Clements Cres., Peachland V0H 1X5	loainslie@shaw.ca	250-767-2251	250-767-2251	250-767-2979
Mrs. Sabine E. Grigat, Dir., Box 1125, Valemount V0E 2Z0	sabine421@hotmail.com		250-566-4545	250-566-4788
Mrs. Carolyn Elliott, Dir., 3711 Bosun Way RR 2, Pender Island V0N 2M2	elliottsonpender@shaw.ca		250-629-3222	250-629-3133

## *Message de la Présidente*



*Meilleures salutations en provenance du 281, rue Queen Mary. La dernière fois où je vous ai fait parvenir un message de la présidente, je vous ai dit que les jours allongeaient et que j'espérais voir sortir les tulipes. Et bien, devinez quoi? Les jours sont maintenant plus courts et je crois sincèrement que les tulipes se sont mises à l'abri. Le temps passe vite et quand nous nous arrêtons pour y penser, bon, enfin...*

*Nous continuons de discuter avec la Société canadienne des postes régulièrement afin de discuter des enjeux auxquels nous faisons face à travers le Canada. Nous discutons aussi des nouvelles initiatives mises de l'avant par la Société. Nous étions heureux d'apprendre que tous les bureaux de poste au pays seraient équipés d'ordinateurs, ainsi que d'un nouveau système d'ouverture communément appelé Point de service de la vente au détail (PSVD). Même si nous étions heureux de cette nouvelle, nous voulions aussi nous assurer que les membres reçoivent une formation adéquate et l'appui nécessaire au besoin. Alors veuillez nous tenir informés.*

*Si le système ne fonctionne pas, si la formation n'est ni adéquate ni offerte en temps opportun, ou si des problèmes surviennent avec la ligne d'aide, nous devons en être informés afin de porter ces situations à l'attention de la Société. Avec la venue du PSVD, nous avons aussi appris que tous les bureaux qui recevraient le PSVD seraient dotés de téléphones! Quelle percée! En fait, la Société canadienne des postes paiera pour les faire installer, elle effectuera un versement forfaitaire de 250,00 \$, puis elle versera 80,00 \$ par mois pour couvrir les frais de service mensuels. La SCP est présentement à communiquer avec les maîtres de poste en ce qui a trait à la date d'installation du PSVD et subséquemment le branchement du téléphone.*

*Notre portefeuille de relations du travail continue d'être chargé. Quelques-uns de nos griefs sont dans le système depuis plusieurs années maintenant, alors l'ACMPA a avisé la SCP que nous allions faire un effort concerté afin de résoudre ces griefs ou d'aller en arbitrage sans délai. Nos vice-présidents, Pierre et Shirley, travaillent très fort pour mettre à jour ces dossiers et s'assurer que les enjeux qu'on y trouve soient traités de façon expéditive.*

*Vous avez sûrement remarqué que le bureau national a fait parvenir de l'information additionnelle par le biais de communiqués, soit un bulletin sur la santé et sécurité, ainsi qu'un communiqué en provenance du comité de communications. Il s'agit de nouvelles initiatives de l'ACMPA à travers lesquelles nous nous efforçons de vous acheminer plus d'informations et ce, plus souvent. Avec le communiqué, nous vous avons aussi fait parvenir un sondage vous demandant de quelle façon vous préférez recevoir de l'information. Près de 3 000 membres ont répondu. MERCI BEAUCOUP!! Nous sommes présentement à compiler les résultats de ce sondage, mais sachez que nous apprécions grandement vos commentaires.*

*Alors, je termine sur cette note. Avec la venue de « vous savez quelle saison », je profite de l'occasion pour vous offrir mes vœux sincères pour un excellent temps des Fêtes, en espérant qu'il vous comble de paix, de joie et de bonheur. De ma famille à la vôtre : Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2009.*

*Leslie A. Schous*





*Joyeux temps des fêtes  
et meilleurs souhaits de bonheur  
et de paix pour la nouvelle année!*

Julie  
Leslie  
Stacy  
Paul  
Sylvie  
Pierre  
Lise  
Chantal

## **Site Web**

*par Daniel L. Maheux*

Assurez-vous de visiter le site Web de l'Association. Nous travaillons très fort afin de moderniser son allure et de tenir à jour le contenu de votre site. Le site Web est le moyen de communication le plus rapide et le plus économe pour que nos membres soient à l'affût de tous développements dans les affaires de notre Association et de la Société.

Parmi les fonctions du site, vous trouverez une section «Foire aux questions» (FAQ). Il s'agit d'une section qui présente les questions que vous, les membres, posez fréquemment et ce, de concert avec les réponses et les références à la source d'information, c'est-à-dire : notre convention collective, le Code canadien du travail, La Loi canadienne sur les droits de la personne, etc.

Par ailleurs, nous avons aussi inclus un outil aux fins de commentaires quant au contenu du site Web; un outil qui nous l'espérons sera utilisé par vous, nos confrères et consœurs. Prenez donc quelques minutes pour nous laisser savoir si l'information affichée sur le site vous est utile ou quels sont les éléments additionnels que vous aimeriez voir s'y voir greffer. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Solidairement,

## Revue stratégique de la Société canadienne des postes

par Daniel L. Maheux

Comme la plupart d'entre vous le savez maintenant, le 21 avril 2008, le gouvernement fédéral, sous les auspices du ministre Lawrence Cannon, a mis en place un comité consultatif ayant pour mandat de conduire une revue stratégique de la Société canadienne des postes. Le gouvernement fédéral a établi quatre principes clés afin de guider cette revue.

Ils sont les suivants :

- La Société canadienne des postes ne sera pas privatisée, elle demeurera une société de la couronne;
- La Société maintiendra des services universels, efficaces et viables sur le plan économique;
- La Société canadienne des postes continuera d'agir comme un instrument de politique publique par la prestation de services postaux aux Canadiens;
- La Société canadienne des postes continuera ses opérations dans un environnement commercial et devra atteindre un taux de retour sur l'équité raisonnable.

Le comité consultatif mettra donc l'emphase sur quatre volets principaux lors de son étude, notamment :

- Comment les changements technologiques, la concurrence et les données démographiques sur la clientèle ont-ils affecté le marché postal?
- Quelle a été l'évolution du marché en ce qui a trait aux lettres, aux colis, aux médiapostes et au courrier international?
- Quels sont les besoins émergents en matière de services postaux pour les clients?
- Que pouvons-nous apprendre des développements similaires dans les marchés de services postaux d'autres pays?

Le comité consultatif s'est engagé à rencontrer les différents intervenants qui ont des intérêts dans ce mandat. Nos confrères et consœurs du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ont d'ailleurs déjà rencontré le comité consultatif. Pour leur part, les officiers exécutifs nationaux de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints ont rencontré le comité consultatif le 16 juin 2008.

Mentionnons que le président du comité consultatif, Dr. Robert M. Campbell est l'auteur d'un livre intitulé : *Modernizing Postal Systems in the Electronic and Global World*. Dans la biographie du Dr. Campbell, nous lisons avec intérêt qu'il a agi à titre de consultant dans le cadre d'une étude portant sur le système postal américain préparée pour Pitney Bowes. Pour plus d'informations à cet effet, nous vous invitons à consulter le cinquième paragraphe de l'article sur le projet de loi C-14, publié dans la dernière édition du magazine *Le maître de poste canadien*. Le rapport final du comité consultatif devrait être disponible au mois de décembre 2008.

## **Rapport du surveillant enquête sur un accident (RSEA)**

*par Shirley L. Dressler*

Lorsqu'un accident ou qu'une blessure survient au travail, un rapport d'enquête d'accident doit être complété par le superviseur (c'est-à-dire le gestionnaire de zone locale). Le maître de poste n'est pas considéré comme le superviseur dans de telles circonstances. **Ce n'est pas la responsabilité du maître de poste de compléter et signer ce formulaire.**

Les maîtres de poste peuvent fournir au superviseur l'information pertinente quant aux détails dont ils ont été témoins, ou aux éléments dont ils sont au courant, en rapport avec l'accident.

### **Santé et sécurité**

*par Shirley L. Dressler*

Au cours de la période des Fêtes, il y a une augmentation considérable du volume de courrier qui arrive et qui sort de vos bureaux. Au fur et à mesure où les volumes augmentent, il en est de même du besoin de soulever et de transporter ces volumes de courrier.

Prenez quelques minutes pour considérer votre santé et sécurité lorsque vous soulevez et transportez le courrier. Des techniques adéquates pour soulever et traiter le courrier pourraient prévenir les blessures et rendre votre travail plus facile.

- Planifiez vos mouvements : assurez-vous d'avoir un passage clair. N'essayez pas de soulever un article trop lourd ou dont la forme est encombrante. Demandez à un employé de vous aider.
- Soulevez le poids prudemment : écartez vos pieds à la largeur de vos épaules et assurez-vous d'avoir une bonne prise sur l'article. Gardez vos bras et vos coudes près du corps. Pliez vos genoux et utilisez la force de vos jambes pour vous relever. Gardez votre dos droit. Évitez les torsions ou les mouvements brusques. Votre remontée doit être aussi délicate que possible.
- Transportez le poids prudemment : maintenez une bonne prise sur l'article et gardez le poids près de votre corps. Maintenez l'article à un niveau qui vous permet de voir parfaitement où vous allez. Tournez vos pieds plutôt que votre dos.
- Utilisez tout l'équipement nécessaire. Plutôt que de transporter un poids lourd, placez-le sur un charriot pour le déplacer à l'endroit voulu. Il est plus facile de pousser un charriot que de transporter un article lourd.

Protégez votre santé et sécurité dans votre milieu de travail et profitez pleinement du temps des Fêtes avec votre famille et vos amis.

### **Assurance responsabilité pour les édifices**

*par Daniel L. Maheux*

Cette note se veut un rappel aux maîtres de poste de la catégorie des groupes qui fournissent les locaux de leur bureau de poste.

C'est votre responsabilité d'avoir une assurance responsabilité pour l'édifice qui abrite vos locaux; c'est donc dire une police qui soit en place et active afin de vous protéger contre toute réclamation possible d'une tierce partie (clients du bureau de poste, passants, etc.).

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints possède une assurance responsabilité pour les membres, mais cette police a une couverture limitée aux réclamations qui pourraient survenir contre les membres de l'ACMPA. Elle n'inclut pas les réclamations portant sur les édifices, les trottoirs, les stationnements, etc.

Si vous avez des difficultés à obtenir une police qui soit adéquate pour vos locaux, veuillez communiquer avec le bureau national. Notre courtier d'assurance vous réfèrera à un de leurs bureaux locaux afin de vous procurer une police d'assurance adéquate.

## Reporter les impôts sur votre prime d'accomplissement liée au rendement de l'entreprise

par Shirley L. Dressler

Si la Société canadienne des postes rencontre ses objectifs d'affaires et financiers, nous pourrions recevoir à nouveau une prime d'accomplissement liée au rendement de l'entreprise.

La Société canadienne des postes peut exempter d'impôt le montant de votre prime et ce, jusqu'à un maximum de 2 000 \$, dans la mesure où vous effectuez une contribution déductible de vos REER pour le plein montant.

- Si la prime est de 2 000 \$ ou plus, vous devez investir 2 000 \$ dans vos REER.
- Si la prime est de moins de 2 000 \$, vous devez investir le plein montant dans vos REER.

Si vous n'investissez pas le montant requis dans vos REER, vous serez imposé sur la portion non-investie de la prime.

La Société canadienne des postes exige que vous complétiez un formulaire d'autorisation. Le formulaire sera rendu disponible pour les membres plus tard.

Vous seulement pouvez décider si vous devriez ou non reporter les impôts sur le paiement de votre prime. Nous vous encourageons à consulter un conseil financier, si nécessaire, afin de vous aider à prendre une décision.

---

## Heures supplémentaires

par Shirley L. Dressler

À l'approche de la saison occupée de l'année, vous noterez une augmentation dans le volume de travail. Si vous avez besoin d'heures supplémentaires pour rencontrer vos besoins opérationnels, n'hésitez pas à en faire la demande. La clause 20.14 de la convention collective stipule que :

« Lorsque les besoins immédiats du service exigent qu'un adjoint à temps partiel effectue des heures additionnelles et que le cadre habilité à les autoriser n'est pas disponible, le maître de poste d'un bureau de la catégorie des classes peut lui-même autoriser les heures en question. Dans ce cas, le maître de poste du bureau de la catégorie des classes doit, dans les plus brefs délais, faire rapport de la situation au cadre responsable. »

Soyez prêts à justifier les heures que vous demandez. Cependant, si vous croyez que des heures supplémentaires ont été refusées injustement, communiquez avec votre représentant syndical.

Vous n'avez PAS à travailler durant vos pauses, vos heures de repas ou après les heures de travail.

---

### *In Memoriam*

**du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 31 octobre 2008**



Mme Henriette Thériault  
Moonbeam, Ont.

Mme Dianna Gonsky  
Westbridge, C.-B.

M. Helmut Rauser  
Birds Hill, Man.

Mme Anita Rozenberg  
Armstrong, C.-B.

Mme Sandra Neufeld  
Rapid View, Sask.

Mme Barbara Black  
Ingleside, Ont.

Mme Dolores Feehan  
Inverness, N.-É.

Nos plus sincères condoléances à leurs parents et amis.



# In Memoriam

## GASTON GÉLINAS

*par Leslie A. Schous*



C'est avec grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Gaston Gélinas, le 23 juin 2008. Gaston a servi plusieurs années au sein de l'ACMPA avant de devenir secrétaire-trésorier national en 1966-67. C'est le poste qu'il a occupé jusqu'en 1975. Il a pris sa retraite en 1992, mais au tout début, au sein de la Section de l'Ontario, il a servi comme secrétaire (1958), puis comme vice-président (1968), pour finalement occuper les fonctions de président en 1969. Il peut sans nul doute être considéré comme l'un des « pères fondateurs » de l'ACMPA. Si Gaston a toujours démontré le plus haut respect pour « son ACMPA », il était lui-même estimé de ses collègues avec le plus grand respect. Plusieurs d'entre nous se souviendront affectueusement de lui qui disait « ma première erreur aujourd'hui » et puis rien... il en faisait très peu. Même après sa retraite, Gaston a continué de montrer son intérêt envers l'ACMPA en voyageant pour participer aux congrès triennaux nationaux, ainsi qu'aux congrès de la Section de l'Ontario. Il nous manquera terriblement. Nos plus sincères condoléances à toute la famille Gélinas.

---

## TOUSSAINT PEARSON

*par Pierre Charbonneau*

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1931

Décédé le 4 juin 2008

Il n'est jamais facile de perdre un confrère qui s'est engagé avec ardeur dans le mouvement syndical. Il a travaillé pendant 27 ans à la Section du Québec pour la défense des droits des membres de notre Association et il a participé à la lutte contre la fermeture des bureaux de poste pendant son dernier mandat.

**À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE PEARSON,  
NOS PLUS SINCÈRES CONDOLÉANCES.**



## RON MACGRANACHAN

*par la Section du Manitoba, ACMPA*



Ron est décédé le 30 mars 2008 à l'âge de 75 ans. Il s'est joint à la Section du Manitoba de l'ACMPA comme directeur, au cours du mandat de 1975-77. Il est resté dans ce poste jusqu'à ce qu'il devienne secrétaire-trésorier de la section lors du mandat de 1981-83. Il a servi à ce titre jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1994. À l'époque, l'année financière portait du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Ceux et celles d'entre vous qui ont assisté aux congrès de section se rappelleront comment Ron présentait les états financiers et le budget. Les lignes ne s'alignaient pas, les totaux n'arrivaient pas et Ron, après une fois, deux fois, finissait par enlever ses lunettes ou les remettre, puis dire simplement « bon, vous savez ce que je veux dire ». Ceci dit, personne n'a jamais douté de son souci du détail dans la tenue des livres. Nous nous souviendrons de lui avec affection pour toutes ses actions. Même après sa retraite, Ron et son épouse ont continué de participer à plusieurs congrès de sorte à rester en contact avec la grande famille de l'ACMPA. Il manquera terriblement à tous les gens qu'il a touché dans sa vie. Nos plus sincères condoléances à toute la famille MacGranachan.

**Procès-verbal**  
**l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints**  
**Réunion générale annuelle nationale**  
**Bureau national**  
**281 Queen Mary, Ottawa (Ontario)**  
**2008-10-04**

La réunion a été appelée à l'ordre à 10 h par la présidente nationale Leslie A. Schous.

Il y avait douze (12) membres présents.

O Canada!

In Memoriam

Présentation des membres du bureau national de direction.

Le rapport de la présidente nationale a été présenté par Leslie A. Schous.

Le rapport vérifié de l'exercice financier finissant le 31 décembre 2007 a été distribué par Daniel L. Maheux, le secrétaire-trésorier national. Le rapport a été lu. Il n'y a pas eu de questions.

Après une courte période de questions, la réunion a pris fin à 11 h.



*In Memoriam*

*Du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008*

Mme Janet Lomenda  
Strathmore, Alb.

Marcel F. Marin  
Haywood, Man.

Mme Betty Thorsteinson  
Westbourne, Man.

Mme Donna Grant  
Sorrento, C.-B.

Mme Anne Filuk  
Cranberry Portage, Man.

Mme Elleen Rouse  
Goulais River, Ont.

Mme Audrey Reinsch  
Brunkild, Man.

Mme Katherin Horne  
Tignish, Î.-P.-É.

Mme Henriette Thériault  
Moonbeam, Ont.

Mme Dianna Gonsky  
Westbridge, C.-B.

Helmut Rauser  
Birds Hill, Man.

Mme Anita Rozenberg  
Armstrong, C.-B.

Nos plus sincères condoléances à leurs parents et amis.

## TAUX DE RÉMUNÉRATION D'AFFECTATION PROVISOIRE

En vigueur : 1er janvier 2009

Niveau 1	Intérimaire dans un :					
	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A
17.18	18.49	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
17.60	18.49	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
18.06	18.49	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
18.91	19.37	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
19.80	21.13	21.05	20.88	20.95	22.08	22.86
20.79	22.11	21.96	21.60	21.67	22.08	22.86

Niveau 2	Intérimaire dans un :				
	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A
18.49	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
18.91	19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
19.37	20.19	20.16	20.95	22.08	22.86
20.21	21.05	21.60	20.95	22.08	22.86
21.13	21.96	22.33	22.39	22.08	22.86
22.11	22.98	23.04	23.11	22.81	22.86

Niveau 3	Intérimaire dans un :			
	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A
19.33	20.16	20.95	22.08	22.86
19.74	20.88	20.95	22.08	22.86
20.19	21.60	20.95	22.08	22.86
21.05	22.33	21.67	22.08	22.86
21.96	23.04	23.11	22.81	22.86
22.98	23.78	23.96	24.24	23.61

Niveau 4	Intérimaire dans un :			Niveau 5	Intérimaire dans un :	
	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A		Niveau 6B	Niveau 6A
20.16	20.95	22.08	22.86	20.95	22.08	22.86
20.88	21.67	22.08	22.86	21.67	22.81	22.86
21.60	22.39	22.81	22.86	22.39	23.51	23.61
22.33	23.11	23.51	23.61	23.11	24.24	24.35
23.04	23.96	24.24	24.35	23.96	24.84	25.10
23.78	24.55	24.84	25.10	24.55	25.69	25.72

Augmentation minimum	
	(2009/01/01)
Niveau 2	0.42
Niveau 3	0.41
Niveau 4	0.71
Niveau 5	0.59
Niveau 6B	0.60
Niveau 6A	0.62

Niveau 6B	Intérimaire :
	Niveau 6A
22.08	22.86
22.81	23.61
23.51	24.35
24.24	25.10
24.84	25.72
25.69	26.60

### LETTRE D'ENTENTE

«...LA RÉMUNÉRATION D'AFFECTATION PROVISOIRE DE L'EMPLOYÉ SERA MAJORÉE À L'ÉCHELON SUIVANT...»

S.V.P. LIRE CETTE LETTRE

convention collective p.136

## Conseils judicieux concernant la retraite et votre régime d'assurance-vie

### *De l'administrateur, régime d'assurance-vie collective de l'ACMPA*

À partir du moment où vous prévoyez prendre votre retraite, il est bon de revisiter la question de l'assurance-vie.

En ce moment l'ACMPA prévoit pour ses membres actifs une assurance-vie de 10 000 \$. Selon les modalités de son contrat avec son assureur la Great-West Life, chaque membre qui se retire avant ou à l'âge de 65 ans peut transformer sa couverture collective en police personnelle dans les 31 jours et ce, **peu importe son état de santé**. La transformation est un avantage marqué pour ceux qui n'ont pas la santé, puisqu'elle donne accès à une couverture permanente d'assurance-vie SANS questions médicales. L'assuré accepte seulement de payer les primes et une police, avec primes et capital assuré garantis à vie, est émise.

Pour ces membres qui ont la santé, une option prime – celle de la « demande formelle ». Le membre fait sa demande mais cette fois en choisissant de répondre à des questions médicales. L'avantage qu'offre la demande formelle est qu'une fois approuvé, l'assuré payera typiquement **la moitié du coût de la transformation** (tout en ayant une police aux primes et capital assuré garantis la vie durant). Également, il n'y a pas de limite de 31 jours pour agir et l'on peut même faire une demande pour un montant supérieur à 10 000 \$. Devant cela, on encourage ceux qui ont la santé à agir plus tôt que tard car le prix de l'attente peut parfois être lourd de conséquences – la principale est la perte subite et inattendue de la bonne santé.

Pour ceux qui ne sont pas certains de se qualifier selon l'option de la demande formelle, il est normalement conseillé d'agir bien avant le moment de la retraite (le délai prévu de 31 jours pour la transformation n'étant simplement pas suffisant pour jongler les deux options). Pourquoi donc prendre un risque, faites votre demande bien avant la retraite...vous vous en remercieriez.

En conclusion, il est donc de l'intérêt de chaque membre de contacter l'administrateur du moment que la retraite est contemplée. En agissant ainsi, vous ferez sans doute la meilleure décision pour vous et vos proches.

Contact :

Pierre A. Jeurond, Administrateur  
Régime d'assurance-vie collective de l'ACMPA  
C.P. 46007  
2339, chemin Ogilvie  
Ottawa ON K1J 9M7

Tél. (613) 798-2424      télécopie (613) 725-5098

[pierre@capitalbenefit.ca](mailto:pierre@capitalbenefit.ca)

# Régime d'assurance-vie collective

## A – Bénéfice d'assurance-vie

1. À compter du 1<sup>er</sup> août 2005, **tous les membres actifs** de l'Association sont protégés par un bénéfice d'assurance-vie collective de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 158073, sous-crite par la *Great-West, compagnie d'assurance-vie*, au nom de l'Association.
2. Le montant qui précède est sujet à une révision périodique.
3. Ladite assurance restera en vigueur tant et aussi longtemps que *l'employé demeurera un membre actif de l'Association*.
4. La protection existe tant que cette police est en vigueur.
5. La protection cessera à la fin du mois durant lequel vous atteignez l'âge de 70 ans.
6. Tout nouveau membre actif est couvert en vertu de ce régime dès la date à laquelle son adhésion à l'Association est reconnue par celle-ci.

## B – Bénéfice en cas d'invalidité totale

1. La police prévoit le maintien de votre assurance collective, pourvu que les conditions suivantes existent :
  - a) vous devenez complètement invalide avant votre 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance;
  - b) votre invalidité est telle que vous êtes incapable d'accomplir un travail de quelque nature que ce soit;
  - c) vous demeurez un membre actif de l'Association.
2. Cette protection ne s'étend pas au-delà de votre 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance.
3. Si vous cessez d'être membre durant votre incapacité et avant votre 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance, vous devez considérer le privilège de conversion inscrit à l'item C ci-après.
4. Vous avez fait application pour l'exonération de primes dans les délais prévu au contrat.

## C – Bénéfice de conversion

1. Cette assurance peut être convertie en certains types d'assurance-vie individuelle alors émis par la *Great-West*.
2. Pour pouvoir effectuer cette conversion, les conditions qui suivent doivent exister :
  - a) vous devez cesser d'être membre actif de l'Association avant ou à l'âge de 65 ans;
  - b)  **votre demande de conversion doit être reçue au siège social de la *Great-West* dans les 31 jours qui suivent la date à laquelle vous cessez d'être membre actif de l'Association.**
3. Présentement, la protection maximale disponible est de 10 000 \$.
4. Votre état de santé au moment de la conversion n'est pas un facteur à considérer.
5. Ce privilège ne peut être accordé après les 31 jours qui suivent votre 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance, même si vous continuez à travailler après cette date.

## D – Bénéficiaire

1. Vous trouverez, ci-dessous, un formulaire vous permettant d'enregistrer le nom du bénéficiaire devant toucher les sommes dues aux termes de la police, advenant votre décès.
2. Vous avez le droit de changer ce bénéficiaire désigné au besoin.
3. Si aucun bénéficiaire n'est désigné, les sommes dues seront payables à la succession par l'entremise d'un administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit.
4.  **Si la personne désignée comme bénéficiaire est un mineur qui n'a pas la capacité juridique voulue, cocher la boîte ci-dessous (dans le formulaire de désignation du bénéficiaire) et un formulaire de Nomination de Fiduciaire vous sera envoyé pour compléter.**

## Certificat d'assurance

1. La *Great-West, compagnie d'assurance-vie*, certifie que le porteur dudit certificat est assuré pour la somme de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 158073 :
  - a) pourvu qu'il soit membre actif de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints; et
  - b) pourvu qu'il soit âgé de moins de 70 ans.
2. Ce montant d'assurance est payable lors du décès de l'assuré, résultant de toute cause quelle qu'elle soit, au dernier bénéficiaire inscrit dans les dossiers de la *Great-West*.
3. Si aucun bénéficiaire n'est inscrit dans les dossiers de la *Great-West*, l'assurance doit être versée à l'administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit de la succession du défunt.
4. La police comprend un bénéfice en cas d'invalidité et un privilège de conversion.
5. Ledit certificat ainsi que la documentation ci-dessus visant à décrire les particularités de l'assurance sont présentés exclusivement à titre d'information.
6. S'il y a conflit entre ce qui précède et les dispositions de la police de groupe n° 158073 dont l'Association est titulaire, ce sont les dispositions de ladite police n° 158073 qui ont préséance.

**Si vous désirez des renseignements supplémentaires au sujet de ce régime d'assurance-vie collective, prière de communiquer avec :**

**Pierre A. Jeurond, Administrateur**  
**Régime d'assurance-vie collective de l'ACMPA**  
**Casier Postal 46007**  
**2339 chemin Ogilvie**  
**Ottawa ON K1J 9M7**

613-798-2424 pierre@capitalbenefit.ca

2008/07

Conserver les informations ci-dessus pour vos dossier.

(Une fois complétée, veuillez détacher et retourner cette partie à l'adresse ci-dessus.)

## Formulaire de désignation du bénéficiaire (VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

### Avis important concernant le régime d'assurance-vie collective

- Avant de compléter ce formulaire, vous devez avoir signé un dossier du membre de l'Association.
- Ce formulaire devrait être complété qu'une seule fois, sauf si vous voulez l'amender. (ex. changement de votre nom ou celui du bénéficiaire)
- Quand ce formulaire est complété par un membre, le membre doit faire témoigner sa signature par quelqu'un autre que le bénéficiaire.
- **Bénéficiaire d'âge mineur : OUI  NON**  • **Langue préférée: anglais  français**  Tél. (maison) : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_ résidant(e) dans la province de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *prénom et nom du membre* \_\_\_\_\_ *nom du bureau de poste*  
est assuré(e) en vertu de la police de groupe n° 158073 déclare que toutes les sommes payables aux termes de ladite police, à mon décès, doivent être versées

à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *prénom et nom du bénéficiaire* \_\_\_\_\_ *lien de parenté du bénéficiaire avec le membre*

Daté à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *ville, province*

\_\_\_\_\_ *signature du témoin*

\_\_\_\_\_ *signature du membre*

# Histoire de l'ACMPA

par Pat E. Fagan

L'histoire de l'ACMPA n'a pas été mise à jour depuis 1982, alors que le premier livre d'histoire était publié. À la lumière de cette situation, le bureau national de direction de l'ACMPA a mis de l'avant un projet pour que des recherches soient effectuées afin de mettre à jour notre livre d'histoire.

Nous aimerions recueillir autant d'informations que possible de ceux d'entre vous qui étaient membres de l'Association de la période qui s'étend de 1982 à aujourd'hui.

Nous sommes particulièrement intéressés à vos souvenirs personnels, ou à des histoires qui portent sur des événements spécifiques ou des anecdotes qui ont été partagés avec vous. Si vous avez des photographies, des documents, des coupures de journaux, etc. qui, à votre avis, pourraient nous être utiles, nous vous serions reconnaissants de nous les faire parvenir. Si vous n'avez pas accès à un photocopieur, nous pouvons faire des copies et vous retourner vos originaux.

Afin de s'assurer que l'information est recueillie dans un lieu central, nous vous invitons à faire parvenir vos items directement au bureau national.

Bien qu'il soit important d'invoquer des faits précis et de se reposer sur de la documentation pertinente afin de produire un compte-rendu exact de l'histoire de notre Association, il importe aussi d'y intégrer des anecdotes qui appuient les faits, mais qui donnent aussi aux histoires une perspective humaine.

Toute aide que vous pouvez nous apportée sera grandement appréciée.



## Formation *Juste Pour Vous*

par Pierre Charbonneau

Les membres demeurent intéressés par cette formation après toutes ces années de présentation et, c'est pourquoi, nous désirons vous exprimer toute notre gratitude. Avec les 444 formulaires de candidature reçus, vous nous démontrez que cette formation est appréciée et nous remercions tous les participants qui l'ont déjà reçue et qui vous encourage à poser votre candidature.

Je remercie les membres du comité de formation et d'éducation et les employés du bureau national de leur excellent travail qui nous a permis de présenter cette 11<sup>e</sup> session du cours *Juste Pour Vous*.

Nous aimerions aussi remercier tous les formateurs de leur contribution à cette formation et nous utiliserons vos compétences lors de la session *Juste Pour Vous* en 2009.

À tous les participants, nous vous disons merci et espérons que les connaissances acquises vous seront utiles dans votre travail de tous les jours.

Ci-après, vous trouverez : des commentaires des participants, la liste des participants, la liste des formateurs et des photos des différentes régions.

### **Commentaires –**

Je suis très heureuse d'avoir été choisie pour ce cours. C'était très informatif et j'ai appris dans une atmosphère relaxe. Je recommanderai à mes collègues de tenter leur chance l'an prochain.

Je me suis amusée et je suis très heureuse d'avoir enfin été sélectionnée pour y participer.

Je recommanderais ce cours à tous les membres. Je l'ai énormément apprécié. Merci!

Cette semaine s'est avérée une expérience incroyable qui a vraiment renforcé ma confiance. Merci beaucoup!



Juste Pour Vous  
2008/10/21, 22, 23

Est  
Charlottetown, Î.P.É.

Formateurs : Daniel Maheux  
Louise Ade  
Sonja Lemay

*Terre-Neuve & Lab.*

Butler, Mary M. – Kelligrews  
Dooling, Esther – Goulds  
Fitzgerald, Jeanette – Musgravetown  
Keats, Ida – Lethbridge  
Rose, Marjorie – Parsons Pond  
Samms, Valerie – Gallants

*Maritimes*

Doucette, Karen – Wirral N.-B.  
Kuhn, Darlene – Eastern Passage N.-É.  
Mallett, Judy – Kensington Î.P.-É.  
Mundle, Karla – Collingwood Corner N.-É.  
Silver, Dianne – New Germany N.-É.  
Wagner, Jacqueline – Salisbury N.-B.

*Ailleurs (en anglais)*

Migicovsky, Mary – Temiscaming QC  
Seaman, Christine – Knowlton QC  
Taylor, Barbara – Mansonville QC

Centre  
Ottawa, Ont.

Formateurs : Leslie Schous  
Brenda McAuley  
James Roszell

*Ontario*

Graves, Tammy – Sutton West  
Leprieur, Sarah – Marathon  
Love, Diane – Angus  
Matheson, Paula L. – Iron Bridge  
McIntyre, Carol – Burks Falls  
Mercier, Rose Alma – Astorville  
Nimmons, Karen – Tottenham  
Schippers, Mary – Englehart  
Stephens, Ingrid – Mount Hope  
Vena, Mary Jean – Nobleton

*Manitoba*

Gosselin, Lise – Otterburne  
Lachman, Erin – Beausejour  
Molberg, Anne – Teulon  
Sabeski, Sheri – Russell  
Wood, Sandra – Gimli

Centre  
Montréal, Québec

Formateurs : Pierre Charbonneau  
Jacinthe Turcotte  
Chantal Guillemette

*Québec*

Blais, Sylvie – St-Placide  
Dionne, Caroline – Château-Richer  
Fluet, Sylvie – ST Benoît Labre  
Gagné, Nancy – L'Anse-Saint-Jean  
Joncas, Christiane – Shigawake  
Laforest, Denise – Ste Marthe sur le Lac  
Morin, Louis-Benoit – Ormstown  
Nadeau, Caroline – Deschaillons  
Ouellet, Joceline – St Simon de Rimouski  
Raby, Kathleen – Lac des Écorces  
Roy, Steeven – St Henri de Lévis

*Ailleurs (en français)*

Despres, Joanne – Rogersville N.-B.  
Doucet, Lise – Kedgwick N.-B.  
Guyot, Caroline – Canmore AB  
Vachon, André – Shediac N.-B.

Ouest  
Edmonton, Alberta

Formatrices : Shirley Dressler  
Sue Verhelst

*Saskatchewan*

Hardcastle, Ruth – Luseland  
Johnson, Donna G. – Outlook  
Klemenz, Linda – Bengough  
Racicot, Sandy – Battleford  
Thompson, Debbie – Rockglen

*Alberta, T.N.-O & NU*

Brown, Brenda – Bowden  
Cox, Barb – Sedgewick  
McDiarmid, Martha – Canmore  
Measures, Brenda – Nisku  
Noskiye, Jeanette – High Level

*C.-B. & Yukon*

Baker, Carol V. – Savona  
Coultes, Susan – Lillooet  
Dalglish, Shelley – Lavington  
Kapral, Karen – Fruitvale  
Palmer, Patricia – Christina Lake